



RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 JUILLET 2023

DÉLIBÉRATION n° 2023-61 du 5 juillet 2023

OBJET : Modification du tableau des effectifs – suppressions et créations de postes

<p>Nombre de conseillers en exercice : 33</p> <p>Présents et représentés : 33</p> <p>Absent(s) excusé(s) : 0</p> <p>Date de la convocation : 27 juin 2023</p> <p>(Article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)</p>	<p>L'An deux mille vingt-trois le cinq juillet, le Conseil Municipal de la Ville d'Arpajon dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Concorde en salle Rodin, sous la Présidence de Monsieur Christian BERAUD, Maire.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS :</p> <p>M. BERAUD, Mme TAUNAY, M. FICHEUX, Mme KRIMI, M. CRUZILLAC, Mme BRAQUET, Mme COMTE, M. LE STER, Mme TOHON, M. FOURNIER, Mme LEBEAULT, Mme DE CARVALHO, Mme JANIN, M. LANSADE, Mme TALLEC, M. EMMENECKER, Mme CAZER, M. GOURTAY, M. JARNOUX, Mme PREVIDI, M. FERRIE, Mme PERDEREAU, M. DANIEL, Mme GUEDON, M. PERDEREAU, Mme PERRON, Mme BLANC</p> <p>ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :</p> <p>M. LEVALLET par M. BERAUD, Mme ALMEIDA par Mme KRIMI, M. BAC par Mme COMTE, M. KERVRAN par M. JARNOUX, Mme LE MAÎTRE par Mme TALLEC, Mme COSSIC par Mme PERDEREAU</p> <p>ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mme DE CARVALHO est nommée Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
091-219100211-20230705-202361B-DE
Reçu le 13/07/2023

DÉLIBERATION n°2023-61 du 5 juillet 2023

OBJET : Modification du tableau des effectifs – suppressions et créations de postes

Conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique, il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis du Comité Social Territorial (CST).

Ainsi il est proposé au Conseil Municipal d'adapter le tableau des effectifs annexé au Budget Primitif 2023. La mise à jour du tableau des effectifs est nécessaire afin d'être en adéquation avec les besoins et effectifs pourvus, compte-tenu de l'accroissement de l'activité, des différentes réorganisations ayant lieu au sein de la collectivité, ainsi que des recrutements par voie de mutation et des départs.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, portant sur les créations de postes,

VU les articles L.331 et suivants du Code général de la fonction publique, portant sur le recrutement de contractuels,

CONSIDERANT le tableau des effectifs annexé au Budget Primitif 2023, adopté par le Conseil Municipal,

CONSIDERANT l'avis favorable émis par le comité social territorial du 16 juin 2023,

VU l'avis favorable du CST du 16 juin 2023,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de supprimer :

- 1 poste au grade de directeur territorial à temps complet
- 2 postes au grade d'attaché à temps complet
- 3 postes au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 8 postes au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 4 postes au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 2 postes au grade de technicien à temps complet
- 3 postes au grade d'agent de maîtrise principal à temps complet
- 1 poste au grade d'agent de maîtrise à temps complet
- 2 postes au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 4 postes au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste au grade de conseiller socio-éducatif à temps complet
- 3 postes au grade d'Atsem principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 3 postes au grade d'éducateur des activités physiques et sportives à temps complet
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste au grade de gardien brigadier à temps complet
- 2 postes au grade d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 4 postes au grade d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 2 postes au grade d'animateur à temps complet
- 5 postes au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet

Accusé de réception en préfecture
091-219100211-20230705-202361B-DE
Reçu le 13/07/2023

- 5 postes au grade d'adjoint d'animation territorial à temps complet

DECIDE de créer :

- 1 poste au grade d'ingénieur territorial à temps complet
- 6 postes au grade d'adjoint technique territorial à temps complet
- 3 postes au grade d'adjoint technique territorial à temps non complet (80%)

afin d'adapter le tableau des effectifs pour être en adéquation avec les besoins et effectifs pourvus, compte-tenu de l'accroissement de l'activité, des différentes réorganisations ayant lieu au sein de la collectivité, ainsi que des recrutements par voie de mutation et des départs.

APPROUVE le tableau des effectifs modifié, ci-joint annexé.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi sont prévus au Budget Communal 2023, Chapitre 012.

DONNE pouvoir au maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Le Maire,
Christian BERAUD.



Fait et délibéré en séance publique
les jour, mois et an susdits
Le Maire,

Christian BERAUD.

Accusé de réception en préfecture
091-219100211-20230705-202361B-DE
Reçu le 13/07/2023

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	Total
Emplois de Direction et Cabinet							
DGS 10 à 20 000h	A	1	0	1	1	0	1
DST 10 à 20 000h	A	1	0	1	1	0	1
DGA 10 à 20 000h	A	1	0	1	1	0	1
Collaborateur de cabinet		0	0	0	0	0	0
Sous Total		3	0	3	3	0	3
Filière Administrative							
Directeur territorial	A	0	0	0	0	0	0
Attaché principal	A	3	0	3	0	0	0
Attaché	A	6	1	7	4	2	6
Rédacteur Principal 1 cl	B	0	0	0	0	0	0
Rédacteur Principal 2cl	B	2	0	2	1	0	1
Rédacteur	B	9	0	9	3	4	7
Adjoint Ad Ppal 1e classe	C	10	1	11	7	3	10
Adjoint Ad Ppal 2e classe	C	9	0	9	7	0	7
Adjoint Administratif	C	10	0	10	7	2	9
Sous Total		49	2	51	29	11	40
Filière Technique							
				0			
Ingénieur Chef	A	0	0	0	0	0	0
Ingénieur Principal	A	1	0	1	0	0	0
Ingénieur	A	2	0	2	0	2	2
Technicien Princ 2 cl	B	0	0	0	0	0	0
Technicien	B	1	0	1	0	0	0
Agent Maitrise Principal	C	2	0	2	0	0	0
Agent Maitrise	C	3	0	3	2	0	2
Adjoint Tech Ppal 1e classe	C	9	0	9	2	0	2
Adjoint Tech Ppal 2e classe	C	23	0	23	18	1	19
Adjoint Technique	C	49	3	52	19	30	49
Sous Total		90	3	93	41	33	74
Filière Sociale							
Conseiller socio-éducatif	A	0	0	0	0	0	0
Sous Total		0	0	0	0	0	0
Filière Médico Sociale							
				0			
ATSEM principal 1 classe	C	4	0	4	3	0	3
ATSEM principal 2 classe	C	3	0	3	2	0	2
Sous Total		7	0	7	5	0	5
Filière Sportive							
				0			
Educ act phy ppal 1cl	B	0	0	0	0	0	0
Educ act phy ppal 2cl	B	2	0	2	2	0	2
Educ APS	B	0	0	0	0	0	0
Sous Total		2	0	2	2	0	2
Filière Culturelle							
Bibliothécaire	A	0	0	0	0	0	0
Ass de conservation principal de 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0
Ass de conservation principal de 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0
Ass de conservation patrimoine	B	0	0	0	0	0	0
Prof d'ensgt artistique	A	0	0	0	0	0	0

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	Total
Assistant d'enseignement artistique de 1ère cl	B	0	0	0	0	0	0
Assistant d'enseignement artistique de 2ème cl	B	0	0	0	0	0	0
Assistant Enseigt Art	B	0	1	1	0	0	0
Adjt du Pat ppal 1cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjt du Patrimoine ppal 2cl	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint du patrimoine	C	3	0	3	3	0	3
Sous Total		5	1	6	4	0	4
Filière Police Municipale				0			
Chef de service police municipale	B	1	0	1	1	0	1
Brigadier chef Principal	C	6	0	6	5	0	5
Gardien-brigadier	C	0	0	0	0	0	0
Sous Total		7	0	7	6	0	6
Filière Animation				0			
Animateur Principal 1cl	B	1	0	1	1	0	1
Animateur Principal 2cl	B	2	0	2	2	0	2
Animateur	B	3	0	3	1	2	3
Adjt d'animation Ppal 1cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjt d'animation Ppal 2 cl	C	5	0	5	3	0	3
Adjt animation	C	16	29	45	11	31	42
Sous Total		28	29	57	19	33	52
TOTAL GENERAL		191	35	226	109	77	186
NON TITULAIRES							
Apprenti		2			0		0